



www.ufolep.org

Une autre idée du sport

**Document de référence**  
**du PLAN**  
**NATIONAL DE**  
**FORMATION**

à l'usage des

- Commissions Nationales Sportives
- Groupes de Travail Sportifs
- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

***Brevet Fédéral***  
***Animateurs***  
***Officiels***



## Sommaire

### Documents de références généraux

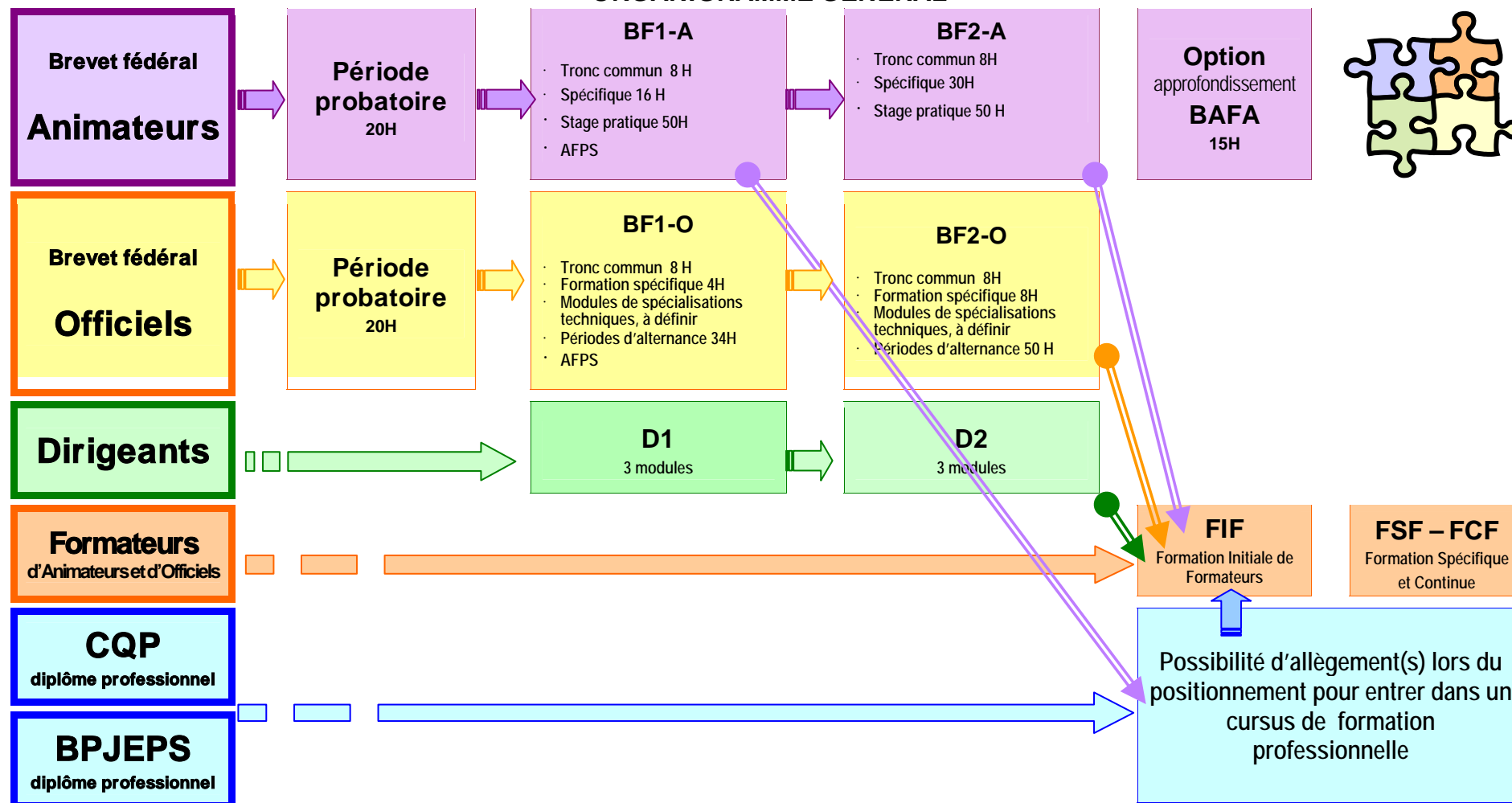
Organigrammes de la Formation UFOLEP .....	p. 3 à 4
Règlement des formations .....	p. 5
Déroulement chronologique des formations aux Brevets Fédéraux .....	p. 6
Classification des Unités de Compétences Capitalisables - UCC .....	p. 7
Indications sur l'encadrement des stages de formation.....	p. 8
Glossaire .....	p. 9

### Documents de références spécifiques aux activités sportives

Identification de l'activité sportive .....	p. 10
Conditions d'entrée en formation .....	p. 11
Organigramme <b>BF 1 A et BF 2 A</b> .....	p. 12
Tronc commun <b>BF 1 A et BF 1 O</b> .....	p. 13
Tronc commun <b>BF 2 A et BF 2 O</b> .....	p. 14
Référentiel spécifique Activité Sportive <b>BF 1 A</b> .....	p. 15 à 19
Référentiel spécifique Activité Sportive <b>BF 2 A</b> .....	p. 20 à 24
Période probatoire et stages d'alternance <b>BF 1 A et BF 2 A</b> .....	p. 25
Organigramme <b>BF 1 O et BF 2 O</b> .....	p.26
Référentiel spécifique Activité Sportive <b>BF 1 O</b> .....	p. 27 à 31
Référentiel spécifique Activité Sportive <b>BF 2 O</b> .....	p. 32 à 36
Période probatoire et stages d'alternance <b>BF 1 O et BF 2 O</b> .....	p. 37
Bibliographie .....	p. 38

# LA FORMATION À L'UFOLEP

## ORGANIGRAMME GENERAL



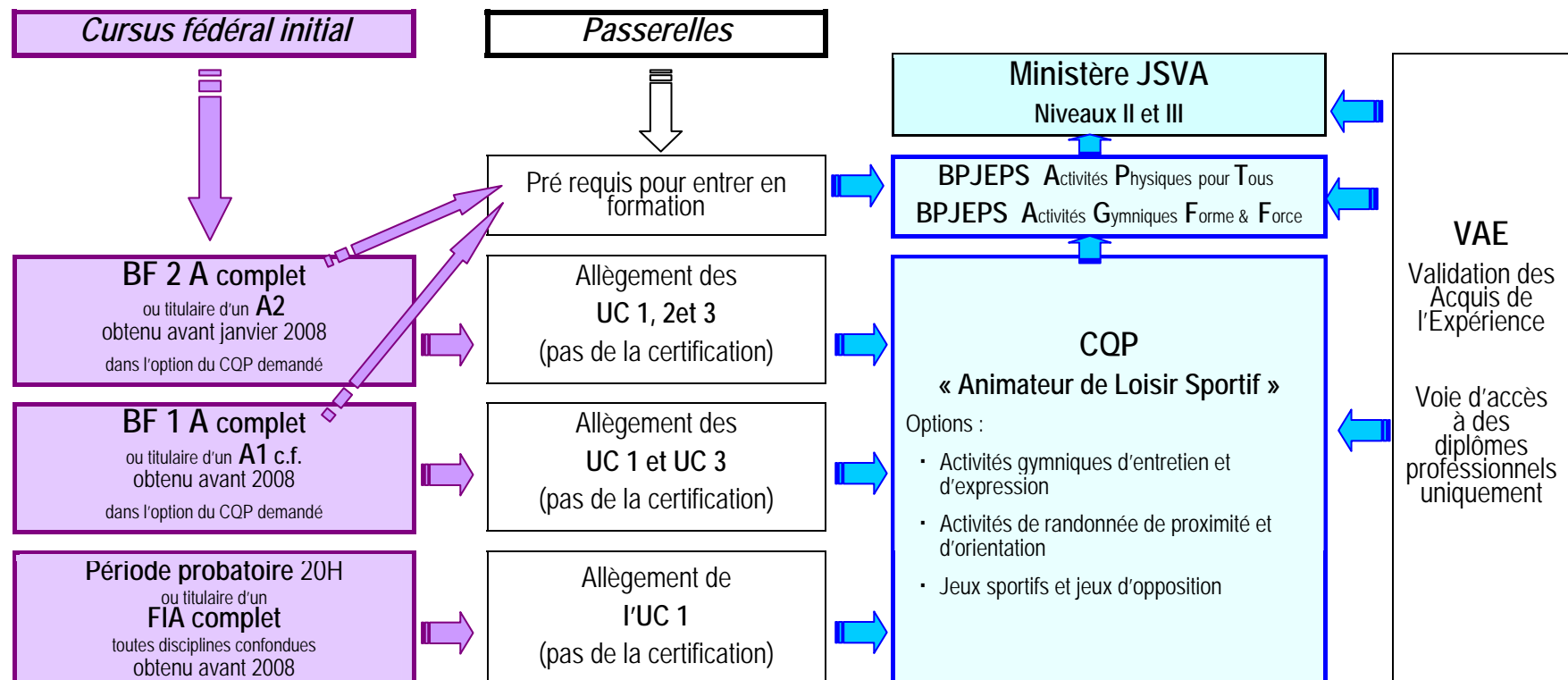
*N.B. Des reconnaissances de compétences diplômantes peuvent être obtenues par :*

*VAE : Validation des Acquis de l'Expérience (diplômes professionnels)*

*RICA : Reconnaissance Interne des Compétences Acquis. (Brevets fédéraux Ufolep)*

## Les passerelles entre les formations fédérales et les formations professionnelles

### Filière « ANIMATEURS »



### La RICA mode d'emploi

La RICA (Reconnaissance Interne des Compétences Acquisées) est une des voies d'accès aux brevets fédéraux A et O, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré, de l'Ufolep. Cette modalité d'accès aux diplômes fédéraux repose sur 2 principes :

- La formalisation de l'expérience acquise à travers la rédaction d'un document écrit,
- L'équivalence entre les brevets fédéraux UFOLEP (A et O) et les diplômes et les titres professionnels.

La demande d'accès à un brevet fédéral Ufolep, par la voie de la RICA, est traitée et gérée par le délégué départemental et transmis au pôle formation national pour instruction.

La liste des diplômés fédéraux par la voie de la RICA est actualisée 4 fois par an (janvier / avril / juillet / octobre) et téléchargeable sur le site Internet fédéral, rubrique formation.

REGLEMENT		Formation des animateurs et des officiels UFOLEP				Formation des formateurs et des cadres UFOLEP		
2007	Nature Modalités	Période probatoire	BF 1 A et O	BF 2 A et O	Options ou Remise (s) à niveau	Formation Initiale de formateurs FIF	Formation Spécifique de formateurs FSF	Formation Continue de cadres FCC
	Candidats							
Objectifs		Être à niveau pour entrer en formation d'animateur et/ou d'officiel d'association	Etre titulaire du Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur ou Officiel	Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur ou Officiel	Perfectionner sa technique dans l'activité	Devenir Formateur d'Animateurs ou d'Officiels	- Développer ses compétences - Faire progresser la pratique de l'activité	Développer ses compétences personnelles Participer à la vie de la fédération Ufolep et de la Ligue
Contenus et horaires minima		Vivre une expérience associative	- UCC du Tronc commun 8 h. - UCC spécifiques 16 h.	- UCC du Tronc commun 8H - UCC spécifiques 30H	Définis par les CNS/GTS Validés par CN Formation	UC du FIF	Proposés par les CNS ou GTS	Définis par la CN Formation
Expérience associative		20H minima	- 10H vie associative et fédérative - 40H en situation d'animateur ou d'officiel	- 10H vie associative et fédérative - 40H de conception et réalisation d'un projet en situation d'animateur ou d'officiel	Définis par les CNS/GTS	Réaliser son parcours individuel de formation	Encadrer une Formation	
Attestation ou diplôme obtenu		Attestation de niveau d'acquisition minimum pour entrer en BF1A ou BF1O	Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur ou Officiel	Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur ou Officiel	Attestation	Validation finale du Projet Individuel de Formateur par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation
Champ d'intervention		<b>Dans son association</b>		<b>Dans une ou plusieurs associations et au niveau d'une commission départementale et/ou régionale</b>		Responsabilité de stage de Formation A, O et D		Au sein des différentes structures et instances de la fédération
Organisation	Responsable de la gestion administrative	Comité départemental d'origine	Par délégation de la CN Formation • Echelon national • Echelon régional • Echelon départemental	Par délégation de la CN Formation • Echelon national • Echelon régional • Echelon départemental	- CNS/GTS - Régions par délégation de la CNS/GTS	Échelon National Ufolep	Échelon National + CNS ou GTS	CN Formation et son Pôle
	Responsable de la formation et de la validation	Président de l'association	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation
	Encadrement	- Tuteur issu de l'association: -(Animateur ou Officiel)	- Formateurs agréés d'A ou O, inscrits sur la liste nationale. - Stagiaires FIF - Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association du département ou de la région	- Formateurs BF 2A ou O - Intervenants qualifiés	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation

## La chronologie de la formation

**NB : La formation « Tronc commun » précède impérativement la formation « Spécifique »**

**La chronologie des temps de formation (en continu ou en alternance) est déterminée par la structure organisatrice, en fonction des impératifs liés à l'implantation du stage (proximité ou éloignement, externat ou internat, disponibilité des stagiaires, etc...).**

BF1 A et O			BF2 A et O		
	En continu	En alternance		En continu	En alternance
1	Période probatoire	Période probatoire	1	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun
2	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun	2	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »
3	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	3	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique
4	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique	4	Stage en situation dans l'association « Animateur » ou « Officiel »	Stage en situation dans l'association « Animateur » ou « Officiel »
5	Stage en situation dans l'association « Animateur » ou « Officiel »	Stage en situation dans l'association « Animateur » ou « Officiel »	5	Obtention du Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré	
6	Formation aux « Premiers secours »	Formation aux « Premiers secours »			
7	Obtention du Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré				

Classification des Unités de Compétences Capitalisables (UCC)		
BF1-A et BF1-O		
Tronc Commun	UCC -TC -1.1 UCC -TC -1.2 UCC -TC -1.3	
Activité Sportive	UCC - AS-1-A/O.4	Déclinaison des UCC -A.S
		UCC - A.S -1-A/O - 4.1 UCC - A.S -1-A/O - 4.2 UCC - A.S-1-A/O - 4.3 UCC - A.S - 1-A/O - 4.4
BF2-A et BF2-O		
Tronc Commun	UCC -T.C - 2.1 UCC -T.C - 2.2 UCC -T.C - 2.3	
Activité Sportive	UCC - A.S - 2-A/O.4	Déclinaison des U.C.C.A.S.
		UCC - A.S - 2-A/O - 4.1 UCC - A.S - 2-A/O - 4.2 UCC - A.S - 2-A/O - 4.3 UCC - A.S - 2-A/O - 4.4



## Encadrement de la formation

	BF1 A et BF1 O	BF 2 A et BF 2 O
Responsable de la gestion administrative du stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité régional (CTS, ARD ou le délégué régional) ou</li> <li>• L'échelon national (Pôle Formation) ou</li> <li>• Dans certains cas, le Département (Délégués départementaux), sous réserve d'une demande préalable adressée au Pôle Formation, au moment de la déclaration de stage</li> </ul>	
Responsable Formation (responsable pédagogique du stage) Validation finale du stage et transmission des évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs ancienne formule « cadres nationaux » *</li> <li>• Formateurs agréés et listés sur le fichier national (cf. site Internet fédéral, rubrique formation)</li> <li>• Formateurs titulaires d'un FIF</li> </ul>	
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs*</li> <li>• Stagiaires FIF dans le cadre de la mise en œuvre de leur PIF</li> </ul>	Formateurs* (titulaires de FIF)

\* Formateurs d'Animateurs ou d'Officiels agréés, inscrits sur la liste nationale

**Peuvent intégrer l'équipe d'encadrement en tant qu'intervenants** (sous réserve d'en avoir fait la demande, au préalable, auprès du Pôle Formation, au moment de la déclaration du stage):

- Les personnes titulaires d'un BEES ou d'un BPJEPS, les diplômés STAPS (Licence, Master), les titulaires des niveaux III et II du MJSVA
- Toute personne qualifiée, susceptible d'intervenir sur des séquences spécifiques et sollicitée en fonction de ses champs de compétences (Enseignants de l'Education Nationale, Conseillers Techniques Sportifs, Universitaires, Techniciens de l'environnement, Médecins, Organismes de séjours, Institutionnels, etc).



## Glossaire

### A

<b>AFPS :</b>	Attestation de Formation aux Premiers Secours
<b>AGFF</b>	Activités Gymniques de la Forme et de la Force
<b>APPN :</b>	Activités Physiques de Pleine Nature
<b>APS :</b>	Activités Physiques et Sportives
<b>APT :</b>	Activités Physiques pour Tous
<b>ARD :</b>	UFOLEP Agent Régional de Développement

### B

<b>BAFA :</b>	Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur
<b>BAFD :</b>	Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur
<b>BAPAAT</b>	Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien
<b>BEATEP</b>	Brevet d'Etat d'Animateur Technicien d'Education Populaire
<b>BEES :</b>	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
<b>BF1:</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré
<b>BF1 A :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur
<b>BF1 O :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré Officiel
<b>BF 2 :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré
<b>BF 2 A :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur
<b>BF 2 O :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Officiel
<b>BPJEPS</b>	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

### C

<b>CLSU :</b>	UFOLEP Centre de Loisirs Sportifs UFOLEP
<b>CNS :</b>	UFOLEP Commission Nationale Sportive
<b>CQP :</b>	Certificat de Qualification Professionnelle
<b>CTD</b>	UFOLEP Commission Technique Départementale
<b>CTR :</b>	UFOLEP Commission Technique Régionale
<b>CTS :</b>	Conseiller Technique Sportif
<b>CTN :</b>	Conseiller Technique National

### D

<b>DTN :</b>	Directeur Technique National
<b>DTNA :</b>	Directeur Technique National Adjoint

### E

<b>EC :</b>	Etre capable
-------------	--------------

### F

<b>FCF :</b>	UFOLEP Formation Continue des Formateurs
<b>FIF :</b>	UFOLEP Formation Initiale des Formateurs
<b>FSF :</b>	UFOLEP Formation Spécifique des Formateurs

### G

<b>GTS</b>	UFOLEP Groupe Technique Sportif
------------	---------------------------------

### P

<b>PIF</b>	UFOLEP Parcours Individuel de Formateur
<b>PDD :</b>	UFOLEP Plan Départemental de Développement
<b>PND :</b>	UFOLEP Plan National de Développement
<b>PNF :</b>	UFOLEP Plan National de Formation
<b>PRD :</b>	UFOLEP Plan Régional de Développement

### R

<b>RICA</b>	UFOLEP Reconnaissance Interne de Compétences Acquis
-------------	-----------------------------------------------------

### U

<b>UCC</b>	Unité de compétences capitalisables
<b>UCP</b>	UFOLEP Unité de Compétences Probatoire
<b>UFOLEP :</b>	UFOLEP Union Française des Oeuvres Laiques d'Education Physique
<b>URFOL :</b>	UFOLEP Union Régionale des Fédérations des Oeuvres Laiques

### V

<b>VAE :</b>	Validation des Acquis de l'Expérience
--------------	---------------------------------------



***Animateurs***  
***ou***  
***Officiels*** (effacer l'un ou l'autre)

**Discipline sportive**

.....

1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation

2°) Contenus spécifiques définis par :

- la Commission Nationale Sportive ou
- le Groupe Technique Sportif

..... le : .....2007


**Conditions d'entrée dans le cursus de formation**

**Activité sportive :** .....

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS ou le GTS :  
 au moins .... ans à l'entrée en formation  
 et au moins .... ans à l'obtention du BF1A ou du BF10




4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

*Ce niveau défini par la CNS ou le GTS concerné constitue le niveau technique requis pour que le stagiaire puisse suivre un stage de formation dans des conditions optimales d'apprentissage et de sécurité.*

*Ce niveau technique de pratique sera évalué, dans l'association, durant la période probatoire.*

Niveau requis : -

- 
- 



## Organigramme général

ANIMATEURS		Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré BF 1 A	Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré BF 2 A	Approfondissement BAFA	Options
<b>Conditions d'entrée en formation</b>		Avoir .... ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et AFPS	Complément à BF1 A	Définies par CNS / GTS
<b>Compétences visées</b>		EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. EC de participer à l'organisation de l'activité dans le département	EC d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation	EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs	
<b>Durée totale</b>		94H (20+8+16+50.)	8H (8+30+ 50)	15H	
<b>Compétences capitalisables</b>		<b>Etre capable de :</b>	<b>Etre capable de :</b>	<b>Etre capable de :</b>	
<b>Période probatoire 20H</b>		*S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité			
Tronc commun 8 h.	UCC TC.1	<b>Mouvement Associatif et Sportif</b>	•Participer au fonctionnement de son association UFOLEP.	•Positionner son association dans son environnement. •Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives	
	UCC TC.2	<b>Animation pédagogique</b>	•Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission	•Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission	
	UCC TC.3	<b>Sécurité de la pratique</b>	•Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques	•Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.	
Activité Sportive 16 h.	UCC A.S. 4	<b>4.1 Technique et Pédagogie</b>	• Identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base • Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique • Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. • Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage	• Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques • Transmettre des connaissances	
		<b>4.2 Législation</b>	• Identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive	• Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires • Approfondir ses connaissances	
		<b>4.3 Sécurité de la pratique</b>	• Identifier et prévenir les risques liés à l'activité • Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique • Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités	• Connaître et être capable d'analyser les risques liés à l'activité • Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité • Connaître les inter- relations entre la pratique et les actions motrices mises en œuvre.	
		<b>4.4 Environnement</b>	• Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu	• Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter.	
Formation en alternance en association 50 h.	<b>Stage Pratique dans l'Association</b>		•Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep	• Connaître la Fédération et son organisation régionale.	
	<b>Stage Pratique en Animation</b>		•Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité	•Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques	
<b>AFPS</b>		•Etre titulaire d'une attestation de formation			

Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré animateurs et officiels		BF 1 A et BF 1 O	<b>Tronc commun</b>	8H
<b>Conditions d'entrée en formation (pré requis) :</b> Avoir l'âge requis par CNS/GTS concerné. Avoir vécu et fait valider la période probatoire				
<b>Compétences visées :</b> EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région.				
<b>UCC - T.C - 1.1</b> <b>Mouvement Associatif et Sportif</b> - 3H mini		<b>UCC - T.C - 1.2</b> <b>Animation pédagogique</b> - 2H30 mini		<b>UCC - T.C - 1.3</b> <b>Sécurité de la pratique</b> - 2H30 mini
<u>Compétences visées</u> Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep.		<u>Compétences visées</u> Etre capable de mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.		<u>Compétences visées</u> Etre capable d'animer sans risque, en tenant compte des bases scientifiques en matière de sécurité.
<u>Capacités recherchées</u> - se situer dans son parcours individuel de formation - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc.. - participer à la vie de son association - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de l'association - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD " Commissions Techniques Départementales " - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.		<u>Capacités recherchées</u> - observer et évaluer - identifier et prendre en compte les différents publics - adapter ses méthodes d'apprentissage à cette « autre idée du sport » - accueillir, sensibiliser et informer - connaître les règles pour construire une séance - mettre en œuvre des situations simples et les enchaîner dans une logique pédagogique.		<u>Capacités recherchées</u> - mobiliser les connaissances de base en anatomie, physiologie et biomécanique - écouter, rassurer, mettre en confiance - identifier les risques liés à sa pratique - identifier les règlements généraux - agir en cas d'accident, d'incident ou de blessure - connaître les consignes de sécurité et les gestes de premier secours adaptés aux situations d'urgence possible - connaître les risques liés au dopage et aux conduites addictives
<u>Contenus synthétiques de formation</u> - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours - création et fonctionnement de l'association - la Ligue de l'Enseignement - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral) - fonctions du bénévole, du salarié		<u>Contenus synthétiques de formation</u> - les différents publics - fiche d'observation - l'animateur - le rôle de l'officiel dans l'animation - principes de construction d'une séance d'animation - l'évaluation (référence à l'annexe 4 de la mallette formation)		<u>Contenus synthétiques de formation</u> - biomécanique - cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire - sécurité (conduites à tenir) - risques liés au dopage et aux conduites addictives (généralités) - règlements généraux applicables aux brevets fédéraux


Brevet fédéral 2ème degré animateurs et officiels		BF 2 A et BF 2 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation ou pré requis : être titulaire du BF1 A ou du BF1 O (diplôme)				
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> <li>EC d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, dans le département ou la région.</li> <li>EC de participer aux actions d'une équipe de formation</li> </ul>				
<b>UCC TC - 2.1</b> <b>Mouvement Associatif et Sportif</b> - 3H mini	<b>UCC - T.C - 2.2</b> <b>Animation pédagogique</b> - 2H30 mini	<b>UCC - T.C - 2.3</b> <b>Sécurité de la pratique</b> - 2H30 mini		
<u>Compétences visées</u> Etre capable de situer son association dans un environnement	<u>Compétences visées</u> Etre capable de mettre en œuvre un projet adapté à sa fonction	<u>Compétences visées</u> Etre capable de prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique dans une démarche de formateur.		
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître l'organisation du sport en France.</li> <li>S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc ...</li> <li>Appréhender les nouveaux territoires.</li> <li>Connaître les grands principes de la Loi sur le sport.</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les étapes de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>la démarche de projet</li> <li>la conception d'une progression d'apprentissage</li> <li>la mise en place de situations pédagogiques nouvelles et évolutives</li> <li>l'analyse et l'évaluation.</li> </ul> </li> <li>Connaître les principes du travail en équipe animateurs – officiels.</li> <li>Prévention – Evaluation – Traitement des conflits</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux comprendre dans leur complexité les mécanismes physiologiques et biomécaniques.</li> <li>Illustrer et mettre en œuvre ces mécanismes sur un ou deux thèmes d'étude</li> <li>Utiliser ses connaissances pour adapter sa pratique</li> <li>Transmettre ses connaissances.</li> <li>Repérer les situations et comportements à risques.</li> <li>Les règlements</li> </ul>		
<u>Contenus synthétiques de formation</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>La loi sur le sport.</li> <li>La structuration du secteur associatif.</li> <li>L'environnement de l'association.</li> <li>Le Plan National de Développement</li> <li>Les dispositifs ministériels</li> <li>La Branche Professionnelle du Sport</li> <li>La responsabilité civile et pénale</li> <li>Les assurances</li> </ul>	<u>Contenus synthétiques de formation</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>La démarche de projet.</li> <li>Les méthodes d'apprentissage</li> <li>L'évaluation.</li> <li>La planification et la programmation</li> </ul>	<u>Contenus synthétiques de formation</u> Approfondissement des connaissances du BF1 E.C. d'intervenir en formation sur les aspects : <ul style="list-style-type: none"> <li>bio-mécanique</li> <li>cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire</li> <li>les filières énergétiques</li> <li>sécurité (conduites à tenir)</li> <li>les risques liés au dopage et aux conduites addictives</li> </ul>		

Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur		BF 1 A		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITESPORTIVE :</b> .....			
Présentation générale		UC AS - 1-A-4 - <b>Activité Sportive -16H</b> (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)					
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association EC de participer à l'organisation de l'activité départementale							
Unité de Compétences Capitalisables A.S - 1-A-4.1		UCC A.S - 1-A-4.2		UCC A.S - 1-A-4.3		UCC A.S - 1-A-4.4	
TECHNIQUE ET PEDAGOGIE		LEGISLATION		SECURITE DE LA PRATIQUE		ENVIRONNEMENT	
Proposition de répartition horaire : 9H minimum		1H minimum		4H minimum		2H minimum	
<u>Compétences capitalisables</u>		<u>Compétences capitalisables</u>		<u>Compétences capitalisables</u>		<u>Compétences capitalisables</u>	
Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée</li> <li>• Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau</li> <li>• S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques</li> <li>• Créer et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base.</li> <li>• Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public.</li> </ul>		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et appliquer des textes législatifs et réglementaires, généraux liés à l'activité.</li> <li>• Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep</li> </ul>		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et prévenir les risques liés à l'activité</li> <li>• Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités</li> <li>• Assurer la sécurité dans et hors pratique.</li> </ul>		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter.</li> <li>• Réagir en fonction des contraintes</li> <li>• Prendre en compte la protection du milieu</li> </ul>	
<u>Capacités recherchées</u>		<u>Capacités recherchées</u>		<u>Capacités recherchées</u>		<u>Capacités recherchées</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>•La connaissance et la maîtrise de la technique</li> <li>•La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre.</li> <li>•L'animation pédagogique spécifique</li> <li>•L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité</li> <li>- Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels</li> <li>- Mettre en pratique ses connaissances</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité</li> <li>•Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses.</li> <li>•Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure</li> <li>•Acquérir un comportement responsable</li> <li>•Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité</li> <li>•Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action</li> <li>•Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•Prendre en compte les prévisions météorologiques locales</li> <li>•Prendre en compte les différents matériels</li> <li>•Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge)</li> </ul>	




Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur	<b>BF 1 A</b> <b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITESPORTIVE :</b> .....
Unité de Compétences Capitalisables <b>A.S -1-A-4.1</b> <b>TECHNIQUE ET PEDAGOGIE</b> Proposition de répartition horaire : <i>9H minimum</i>	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée</li> <li>▪ Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau-</li> <li>▪ S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques</li> <li>▪ Créer et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base.</li> <li>▪ Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public.</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>	
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>
La connaissance et la maîtrise de la technique	•
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre.	•
L'animation pédagogique	•
L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité	•
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>





Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur <b>BF 1 A</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....	
<b>UCC A.S - 1-A-4.2</b> <b>LEGISLATION</b> Proposition de répartition horaire : <i>1H minimum</i>	Etre capable <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'Identifier et d'appliquer les textes législatifs et réglementaires généraux liés à l'activité.</li> <li>• d'Identifier et d'appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep</li> </ul>	
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>	
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité		
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers et des animateurs bénévoles		
La mise en pratique de ces connaissances		
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITESPORTIVE :</b> .....
<b>BF 1 A</b>  <b>UCC A.S -1-A-4.3</b>  <b>SECURITE DE LA PRATIQUE</b>  Proposition de répartition horaire : <i>4H minimum</i>	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier et prévenir les risques liés à l'activité</li> <li>▪ Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités</li> <li>▪ Assurer la sécurité dans et hors pratique</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>	
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>
Les connaissances générales	.
Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques ...)	.
Les connaissances appliquées au milieu	.
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>


Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur <b>BF 1 A</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....	
<b>UCC A.S -1-A-4.4</b> <b>ENVIRONNEMENT</b> Proposition de répartition horaire : <i>2H minimum</i>	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter.</li> <li>▪ Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu</li> <li>▪ Prendre en compte la protection du milieu</li> </ul>	
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)		
L'intégration de l'activité et des comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.		
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur <b>BF 2 A</b>		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....	
Présentation générale UC A.S -2-A-4 - Activité Sportive - 30H (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)			
<b>Compétences visées :</b> EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région EC de participer aux actions d'une équipe de formateurs			
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-A-4.1 <b>TECHNIQUE ET PEDAGOGIE</b>	UCC A.S -2-A-4.2 <b>LEGISLATION</b>	UCC A.S -2-A-4.3 <b>SECURITE DE LA PRATIQUE</b>	UCC A.S -2-A-4.4 <b>ENVIRONNEMENT</b>
Proposition de répartition horaire : <i>21H mini</i>	<i>2H mini</i>	<i>5H mini</i>	<i>2H mini</i>
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques</li> <li>Transmettre des connaissances et des savoirs</li> </ul>	<u>Compétences visées</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires</li> <li>Approfondir ses connaissances</li> </ul>	<u>Compétences visées</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et analyser les risques liés à l'activité</li> <li>Rédiger des fiches didactiques</li> <li>Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre</li> </ul>	<u>Compétences visées</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter.</li> <li>Les faire accepter</li> <li>Les faire respecter</li> </ul>
<u>Domaines des capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>La maîtrise et le perfectionnement de la technique</li> <li>La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre optimales.</li> <li>L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité</li> <li>L'efficacité de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité</li> <li>La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs</li> </ul>	<u>Domaines des capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'appropriation de l'évolution des textes</li> <li>L'analyse et la transmission des concepts de responsabilité juridique et morale applicables aux animateurs</li> </ul>	<u>Domaines des capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'analyse de l'ensemble des conditions de pratique pour concevoir une conduite de groupe en toute sécurité</li> <li>La conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure et son application dans une mission de prévention</li> <li>L'analyse des aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité</li> <li>La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs relatifs à la sécurité de la pratique de l'activité.</li> </ul>	<u>Domaines des capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'étude du milieu</li> <li>La connaissance approfondie du matériel utilisé dans l'activité</li> <li>L'influence du milieu sur les comportements des pratiquants</li> <li>La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs</li> </ul>

Brevet fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur	BF 2 A	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....
Unité de Compétences Capitalisables <b>A.S -2-A-4.1</b> <b>TECHNIQUE ET PEDAGOGIE</b> Proposition de répartition horaire : 21H minimum	Etre capable de : - Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques - Transmettre des connaissances et des savoirs	
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner</b>	
La maîtrise et le perfectionnement de la technique	.	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre optimales	. 	
L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité	.	
L'efficience de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité	.	
La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs	.	
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

<b>Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré</b> <b>Animateur</b> <b>BF 2 A</b>		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITESPORTIVE :</b> .....
<b>UCC A.S -2-A-4.2</b> <b>LEGISLATION</b> Proposition de répartition horaire : <i>2H minimum</i>		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires</li> <li>• Approfondir ses connaissances</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner</b>	
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité		
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers, des animateurs bénévoles et des professionnels		
La mise en pratique de ces connaissances		
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	



<b>Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré</b> <b>Animateur</b>		<b>BF 2 A</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....
<b>UCC A.S -2-A-4.3</b> <b>SECURITE DE LA PRATIQUE</b> Proposition de répartition horaire : <i>5H minimum</i>		<b>Etre capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et analyser les risques liés à l'activité</li> <li>• Rédiger des fiches didactiques</li> <li>• Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre</li> </ul>	
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>			
<b>Domaines des capacités recherchées</b>		<b>Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner</b>	
Les connaissances générales		. 	
Les connaissances liées à l'activité (matériel, pratiques, etc...)		.	
Les connaissances appliquées au milieu		.	
<b>Evaluation</b>		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

<b>Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré</b> <b>Animateur</b>		<b>BF 2 A</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITESPORTIVE :</b> .....
<b>UCC A.S -2-A-4.4</b> <b>ENVIRONNEMENT</b> Proposition de répartition horaire : 2H mini		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter.</li> <li>• Les faire accepter</li> <li>• Les faire respecter</li> </ul>	
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>			
<b>Domaines des capacités recherchées</b>		<b>Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner</b>	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)			
L'intégration de l'activité et les comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable			
<b>Evaluation</b>		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	


## BF A Stages vie associative et fédérale

<p><b>1° Avant l'entrée en formation</b> Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)</li> <li>- Identifier les différentes activités</li> <li>- S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif</li> </ul>	<p><b>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A</b> <b>Animateur 1<sup>er</sup> degré :</b> (10H)</p> <p>Mieux connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)</li> <li>- Connaître les différentes activités</li> <li>- S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif</li> </ul> <p>Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'amélioration d'un aspect du fonctionnement</li> <li>- l'organisation de rencontres</li> <li>- l'accueil d'un nouveau public</li> <li>- l'amélioration des conditions de pratique ...</li> </ul>	<p><b>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A</b> <b>Animateur 2<sup>ème</sup> degré</b> (10H)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se positionner au sein de la fédération au niveau national.</li> <li>• Rechercher les modalités pratiques de l'organisation et du fonctionnement de la fédération.</li> <li>• Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales.</li> <li>• Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


## BF A Stages en animation dans l'association ou le département ou la région


<p><b>1° Avant l'entrée en formation</b> Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'un tuteur aux qualifications reconnues dans l'association et dans le département.</p>	<p><b>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A</b> <b>Animateur 1<sup>er</sup> degré :</b> (40H)</p> <p>Elaborer et conduire une progression d'apprentissage Prendre en compte l'évolution des publics. Justifier la progression suivie et les choix pédagogiques</p>	<p><b>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A</b> <b>Animateur 2<sup>ème</sup> degré</b> (40H)</p> <p>Réaliser un projet d'animation au niveau départemental, en liaison avec le Comité et sa Commission Technique par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• créer une commission technique départementale ou participer à l'animation de l'existante</li> <li>• participer au développement de l'activité concernée.</li> <li>• organiser une manifestation entre plusieurs associations.</li> <li>• participer à l'organisation d'une manifestation départementale, régionale ou nationale</li> <li>• éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Animateurs.</li> </ul>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).**


OFFICIELS			Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré BF 1 O	Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré BF 2 O	Options
Conditions d'entrée en formation			Avoir .... ans (débuter par UC Probatoire)	Avoir le BF1 O complet et AFPS	
Compétences terminales visées			EC d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association.	EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation	EC
Durée totale			66H (20+8+8+30)	66H (8+8+50)	heures
Compétences capitalisables			<b>Etre capable de :</b>	<b>Etre capable de :</b>	<b>Etre capable de :</b>
Période probatoire 20H			•S'intégrer dans l'association à des fins d'animation ou de gestion et de maîtriser la technique de l'activité		•
Tronc commun	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	•Participer au fonctionnement de son association Ufolep.	•Situer son association dans son environnement.	• 
	UCC TC.2	Animation	•Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	•Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission.	•
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	•Assurer la protection des pratiquants.	•Tenir compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.	•
Activité Sportive	UCC A.S. 4	4.1 Technique et pédagogie	•Participer au déroulement d'une manifestation (arbitre, juge, commissaire...) •Expliquer les interventions de l'officiel	•Organiser une épreuve •Répondre à toutes les interrogations •Identifier et tenir compte de toutes les contraintes d'une manifestation	•
		4.2 Législation Réglementation	•Identifier, appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique	•Connaître toutes les règles concernant la pratique de l'activité et leurs modes d'application.	•
		4.3 Sécurité de la pratique	•Identifier et prévenir les risques liés à l'activité •Assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors	•Gérer le site d'accueil de l'activité. •Mettre en œuvre le dispositif de sécurité.	•
		4.4 Environnement	•Identifier les milieux d'évolution et les matériels •Agir en fonction des contraintes qui en découlent •Prendre en compte la protection du milieu	•S'adapter aux contraintes liées aux milieux et aux matériels	•
UC 5	Stage Pratique en Association	•S'intégrer à une équipe associative •Participer à des actions de l'association et du Comité départemental Ufolep	•Connaître la Fédération et la positionner au niveau régional et national.	•	
UC 6	Stage Pratique en Animation	•Tenir un rôle d'officiel au sein de l'association •Réaliser des projets dans son association. •Prendre en charge l'activité dans l'association.	•Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec la commission technique concernée	•	
AFPS			•Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours		•


Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Officiel	BF 1 O	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....	
<b>UC A.S -1-O-4 - Activité Sportive – 8H minimum</b> (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)			
<b>Compétences visées</b>		EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation	
Unité de Compétences Capitalisables <b>A.S -1-O-4.1</b> Techniques et pédagogie  <i>1H minimum</i>	<b>UCC A.S -1-O. 4.2</b> Législation Réglementation  <i>3H minimum</i>	<b>UCC A.S -1-O-4.3</b> Sécurité de la pratique  <i>2H minimum</i>	<b>UCC A.S -1-O-4.4</b> Environnement  <i>2H minimum</i>
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de :  <ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...)</li> <li>Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions</li> </ul>	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité</li> </ul>	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et prévenir les risques liés à l'activité</li> <li>Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités</li> <li>Assurer la sécurité des pratiquants dans et hors pratique</li> </ul>	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels</li> <li>Agir en fonction des contraintes qui en découlent</li> <li>Prendre en compte la protection du milieu</li> </ul>
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer l'accueil des participants à son niveau d'intervention</li> <li>Prendre des responsabilités dans la gestion d'une manifestation</li> <li>Sanctionner les anomalies ou en référer à l'autorité supérieure</li> <li>Expliquer les décisions prises</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les bases des textes réglementaires propres à l'activité</li> <li>Connaître les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants</li> <li>Connaître les conditions de déroulement de la manifestation</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Repérer les comportements et les situations à risques.</li> <li>Connaître le plan de secours correspondant à sa mission</li> <li>Gérer le public et assurer sa protection.</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître et faire appliquer les pratiques permettant la protection de l'environnement.</li> <li>Connaître les conditions d'environnement de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...).</li> </ul>
Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4

Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Officiel <b>BF 1 O</b>		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE:</b> .....
Unité de Compétences Capitalisables <b>A.S -1-O-4.1</b> <b>TECHNIQUE ET PEDAGOGIE</b> Proposition de répartition horaire : <i>1H minimum</i>		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...)</li> <li>• Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>	
L'accueil des participants à son niveau d'intervention		
La prise de responsabilités dans la gestion d'une manifestation		
Les sanctions des anomalies et leur transmission au niveau supérieur		
L'explication des décisions prises		
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Officiel <b>BF 1 O</b>		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE:</b> .....
<b>UCC A.S -1-O-4.2</b>  <b>LEGISLATION</b>  <b>REGLEMENTATION</b>  Proposition de répartition horaire : <i>3H minimum</i>		<b>Etre capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité.</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>	
Les bases des textes réglementaires propres à l'activité		
Les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants		
Les conditions de déroulement de la manifestation		
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	





Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Officiel <b>BF 1 O</b>		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....
<b>UCC A.S-1-O-4.3</b> <b>SECURITE DE LA PRATIQUE</b> Proposition de répartition horaire : <i>2 H minimum</i>		<b>Etre capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et de prévenir des risques liés à l'activité</li> <li>• Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités</li> <li>• Assurer la sécurité dans et hors pratique</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les comportements et les situations à risques	• 	
Le plan de secours propre à sa mission		
La gestion du public et sa protection	•	
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	


Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Officiel <b>BF 1 O</b>		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....
<b>UCC A.S -1-O-4.4</b> <b>ENVIRONNEMENT</b> Proposition de répartition horaire : <i>2H minimum</i>		<b>Etre capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels</li> <li>• Agir en fonction des contraintes qui en découlent</li> <li>• Prendre en compte la protection du milieu</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>	
La connaissance et l'application des règles permettant la protection de l'environnement		
L'identification des conditions d'environnement et de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...)		
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Officiel <b>BF 2 O</b>		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....	
<b>UC A.S -2-O-4</b> <b>Activité Sportive – 8H minimum</b> (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)			
<b>Compétences visées</b> EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'être acteur au sein d'une équipe de formation			
<b>Unité de Compétences Capitalisables</b> <b>A.S -2-O-4.1</b> <b>TECHNIQUES ET PEDAGOGIE</b>	<b>UCC A.S -2-O-4.2</b> <b>LEGISLATION</b> <b>REGLEMENTATION</b>	<b>UCC A.S -2-O-4.3</b> <b>SECURITE DE LA</b> <b>PRATIQUE</b>	<b>UCC A.S -2-O-4.4</b> <b>Environnement</b>
<i>1H minimum</i>	<i>3H minimum</i>	<i>2H minimum</i>	<i>2H minimum</i>
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...)</li> <li>Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions</li> </ul>	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier, appliquer les textes réglementaires liés à la pratique</li> </ul>	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et de prévenir les risques liés à l'activité</li> <li>Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités</li> <li>Assurer la sécurité dans et hors pratique</li> </ul>	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels</li> <li>Agir en fonction des contraintes qui en découlent</li> <li>Prendre en compte la protection du milieu</li> </ul>
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une épreuve et assurer sa préparation, son déroulement, la mise en place des équipes nécessaires à son bon fonctionnement et à la gestion du site et des résultats.</li> <li>Assurer la mise en œuvre de ce qui a été prévu et pouvoir faire face aux imprévus.</li> <li>Gérer les différents acteurs participant au déroulement de la manifestation.</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les règles disciplinaires prévues par les textes réglementaires.</li> <li>Connaître les sanctions prévues par les règlements sportifs.</li> <li>Connaître les procédures disciplinaires de l'Ufolep</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les règles d'homologation du site de la manifestation.</li> <li>Connaître l'ensemble du plan de secours et les conditions de protection des participants et du public.</li> <li>Connaître la traumatologie propre à l'activité proposée.</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et les faire appliquer.</li> <li>Connaître les contraintes environnementales de l'activité et en tenir compte auprès des participants et du public.</li> </ul>
<b>Evaluation</b> <b>Cf. Annexe 4</b>	<b>Evaluation</b> <b>Cf. Annexe 4</b>	<b>Evaluation</b> <b>Cf. Annexe 4</b>	<b>Evaluation</b> <b>Cf. Annexe 4</b>

Brevet fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Officiel <b>BF 2 O</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....	
Unité de Compétences Capitalisables <b>A.S -2-O-4.1</b> <b>TECHNIQUE ET PEDAGOGIE</b> Proposition de répartition horaire : <i>1H minimum</i>	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...)</li> <li>• Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions</li> </ul>	
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>	
L'organisation d'une épreuve et sa préparation, son déroulement, la mise en place des équipes nécessaires à son bon fonctionnement et à la gestion du site et des résultats.		
La mise en œuvre de ce qui a été prévu et la réponse aux imprévus.		
La gestion des différents acteurs participant au déroulement de la manifestation.		
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Officiel <b>BF 2 O</b>		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....
<b>UCC A.S.-2-O-4.2</b>  <b>LEGISLATION</b>  <b>REGLEMENTATION</b>  Proposition de répartition horaire : 3H <i>minimum</i>		<b>Etre capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, appliquer les textes réglementaires liés à la pratique</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>	
Les règles disciplinaires prévues par les textes réglementaires.		
Les sanctions prévues par les règlements sportifs.		
Les procédures disciplinaires de l'Ufolep		
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	


Brevet fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Officiel		BF 2 O	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE :</b> .....
UCC A.S.-2-O-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 2H minimum		<b>Etre capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et prévenir des risques liés à l'activité</li> <li>• Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités</li> <li>• Assurer la sécurité dans et hors pratique</li> </ul>	
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>			
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>		
Les règles d'homologation du site de la manifestation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul> 		
L'ensemble du plan de secours et les conditions de protection des participants et du public.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>		
La traumatologie propre à l'activité proposée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>		
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>		

Brevet fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Officiel <b>BF 2 O</b>		<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE</b> : .....
<b>UCC A.S -2-O-4.4</b> <b>ENVIRONNEMENT</b> Proposition de répartition horaire : <i>2H minimum</i>		<b>Etre capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels nécessaires</li> <li>• Agir en fonction des contraintes qui en découlent</li> <li>• Prendre en compte la protection du milieu</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>		
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>	
Les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et leur application.	• 	
Les contraintes environnementales de l'activité et leur prise en compte auprès des participants et du public.	•	
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

## BF O Stages vie associative et fédérale


<p><b>1° Avant l'entrée en formation</b> Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)</li> <li>– Identifier les différentes activités</li> <li>– S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif</li> </ul>	<p><b>2° Dans le cadre de la formation BF 1 O</b> Officiel 1<sup>er</sup> degré : (10H)</p> <p>Mieux connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)</li> <li>– Connaître les différentes activités</li> <li>– S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif</li> </ul> <p>Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'amélioration d'un aspect du fonctionnement</li> <li>– l'organisation de rencontres</li> <li>– l'accueil d'un nouveau public</li> <li>– l'amélioration des conditions de pratique ...</li> </ul>	<p><b>3° Dans le cadre de la formation BF 2 O</b> Officiel 2<sup>ème</sup> degré (10H)</p> <p>Connaître la fédération au niveau national. Rechercher les modalités pratiques de son organisation et de son fonctionnement. Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. Prendre en compte le PND , le PRD et le PDD pour réaliser un projet.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## BF O Stages en animation dans l'association, le département ou la région

<p><b>1° Avant l'entrée en formation</b> Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'une personne aux qualifications reconnues</p>	<p><b>2° Dans le cadre de la formation BF 1 O</b> Officiel 1<sup>er</sup> degré : (20H)</p>	<p><b>3° Dans le cadre de la formation BF 2 O</b> Officiel 2<sup>ème</sup> degré (40H)</p> <p></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Officiels</li> </ul>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).**



<b>Bibliographie - Centre de ressources</b>	
<b>Générale</b>	<b>Spécifique</b>
<p>La <b>Mallette Formation de la Commission Nationale</b> et ses 6 annexes</p> <p>Site Internet du <b>Pôle Formation</b> <a href="http://www.ufolep.org">www.ufolep.org</a></p> <p>Site d'informations générales <b>Yatout</b> <a href="http://www.ufolep.org">www.ufolep.org</a></p>	<div style="background-color: #e0ffe0; padding: 5px; border: 1px solid #ccc;"> <p><i>Documents de travail conseillés par la CNS ou le GTS</i></p> </div> <div style="text-align: right; margin-top: 100px;">  </div>